

LA TRIANGULATION

I- Généralité :

En **topologie, méthode de relèvement** qui permet de **repérer** la **position** d'un ou de plusieurs **points** en utilisant le **calcul trigonométrique**.

Dans ce but, on détermine une base initiale, formée par la distance mesurée directement entre le **point d'observation** et un **point fixe** ; on prend cette base comme côté d'un **triangle**, qui peut être supposé **équilatéral**, dont les côtés forment les bases d'une suite de **triangles adjacents**.

On détermine ensuite les **sommets** (points de la triangulation) successifs en mesurant, avec des instruments topographiques, les **angles** que les **droites** joignant ces sommets font avec les derniers des côtés des triangles calculés de proche en proche.

On obtient ainsi, la mesure de la distance entre les extrémités de chaque côté et les points (sommets) à localiser.

Quand le point étudié est inaccessible, on détermine la distance entre **deux points** accessibles, le **premier** étant alors considéré comme le sommet du triangle construit à partir des **trois points** (**méthode des intersections**) ; quand on doit déterminer les points successifs d'une surface très étendue, on décompose cette surface en plusieurs triangles dont les côtés sont **consécutifs** et coïncident **deux à deux** à partir du côté pris pour base.

Par la mesure d'un côté et le calcul des angles, il est possible, au moyen de la **trigonométrie**, de découvrir toutes les distances des points qu'on veut localiser.